



PACT
Seine et Marne

BÂTISSEURS DE SOLIDARITÉS POUR L'HABITAT



ACCESSIBILITE / ADAPTATION

Enjeux

- Permettre à tous d'exercer les actes de la vie quotidienne et de participer à la vie de la cité dans le cadre de la Loi de février 2005 sur le handicap.
- Prendre en compte la problématique du vieillissement et du handicap sur le territoire départemental.

Objectifs

- Permettre l'égalité des droits et des chances pour tous.
- Rendre accessibles les voiries, espaces et bâtiments publics à tous.
- Rendre accessibles, adaptables et/ou adaptés des logements à tous les occupants.
- Etre reconnu référent en matière d'accessibilité / adaptation.

Principaux moyens réglementaires et opérationnels

Réglementaires

La Loi de février 2005 et ses décrets d'applications.
Les réglementations des financeurs.

Opérationnels

Des audits / diagnostics :

Un diagnostic accessibilité / adaptation : identifier les problématiques d'accessibilité et préconiser des solutions.

Pour les résidences HLM, foyers résidences...

Pour les voiries, espaces et bâtiments publics ("vill-et-âges pour tous")

Pour les Etablissements Recevant du Public et les Installations Ouvertes au Public

Pour les particuliers et autres maîtres d'ouvrages

Un diagnostic stratégique patrimonial accessibilité pour les bailleurs HLM : construire une politique patrimoniale et intégrer l'accessibilité au Plan Stratégique Patrimoine.

Des missions d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage :

Définir le contenu du programme de l'opération et rechercher son financement.

Pour les particuliers, les bailleurs sociaux, les communes

Des missions de Maîtrise d'Ouvrage ou d'Accompagnement à la Maîtrise d'œuvre :

Concevoir ou valider le projet, suivre sa bonne réalisation.

Pour les bailleurs sociaux, le SDIS 77

Pour les associations, les communes et communautés de communes

Partenariat avec les acteurs locaux :

Agir ensemble pour améliorer la prise en charge des personnes.

Avec les CLIC, les UAS (équipes APA), CODERPA, les CCAS et la MDPH...

Les atouts du PACT

- Un précurseur et une force réelle de propositions et d'expérimentation de l'accessibilité / adaptation depuis 1989
- Une approche : répondre à l'usage en s'appuyant sur la réglementation.
- Un acteur reconnu par les collectifs associatifs représentant les divers handicaps et déficiences (APF, AFM, REMORA...), institutionnels (DDEA, CAM, Caisses de retraites, MDPH...), partenaires locaux (CLIC, UAS, CCAS, CODERPA, associations d'aides à domicile, hôpitaux,) financeurs, maîtres d'ouvrages départementaux (particuliers, bailleurs HLM, collectivités locales et territoriales...), services fiscaux,... comme référent garant de l'accessibilité / adaptabilité/adaptation.
- Un expert au sein du pôle compétence "personnes âgées – personnes handicapées" de la Fédération Nationale des PACT. Ce pôle a expérimenté, après l'avoir conçu, le diagnostic accessibilité des espaces et bâtiments publics "vill-et âges pour tous".
- Formateur "sensibilisation aux handicaps" auprès de bailleurs HLM, entreprises et artisans du bâtiment, communes.... et "Diagnostic Accessibilité Voirie Espaces Publics" pour la Fédération des PACT.
- Un expert de l'accompagnement au maître d'ouvrage privé ou public sur toute la durée du projet, du diagnostic à la réception fin de travaux.
- Une équipe pluridisciplinaire : urbaniste, architecte, technicien du bâti spécialisé dans l'accessibilité/adaptation, conseiller habitat, ergothérapeute, économiste de la construction formée, sensibilisée et impliquée.

Références du PACT

- Diagnostic accessibilité ERP / IOP – depuis 1998
- Diagnostic accessibilité voirie, espaces publics – depuis 2007
- Diagnostic accessibilité/adaptation résidences HLM - depuis 2004
- Diagnostic stratégique patrimonial accessibilité pour les opérateurs HLM – depuis 2007
- Formation / sensibilisation à l'accessibilité - depuis 2008
- Assistance à maîtrise d'ouvrage sur le volet Accessibilité / Adaptation
 - pour le financement de travaux de bailleurs HLM - depuis 2006
 - lors de la mise en œuvre des travaux: validation des plans et CCTP - depuis 2006
 - lors de la validation des programmes neufs - depuis 2008
 - auprès des particuliers handicapés pour adapter leur logement - depuis 1993
- Maîtrise d'œuvre sur le volet Accessibilité / Adaptation depuis 2010
- Projet Fondation de France / Foyer de Villebouvet – 2005-2006
- Membre de Commissions / Groupes de Travail - depuis 2003
- Référent Accessibilité – depuis 2005
- Intervenant lors de Colloques – depuis 2004



mai 2010